



COMMUNE DE MOURMELON LE PETIT

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL  
SEANCE DU 28 FEVRIER 2024

Nombre de membres afférents au Conseil Municipal :	15
Nombre de membres en exercice	12
Nombre de membres présents	: 8
Nombre de membres ayant délibéré	: 8

**Séance à 19h00**

**Sous la Présidence de M. René MAIZIERES, Maire**

L'an deux mille vingt-quatre, le 28 février 2024 à 19h00, le Conseil Municipal de la commune de MOURMELON LE PETIT, régulièrement convoqué le 20 février 2024, s'est réuni au nombre prescrit par la loi dans la salle C de la Salle Pomme d'Or, sous la Présidence de M. René MAIZIERES, Maire.

**Présents** : Mme Régine BROUARD – M. Denis PAUL – Mme Marie-Claude SIMON – M. Jean-Louis MICHALOWICZ – Mme Marie ESPANET – Mme Caroline LEGROS – Mme Sophie JOANNES-AUBERT.

**Absents excusés** : M. Daniel BOE – M. Kévin DUCREUX – Mme Annick DUSSAULX – M. Christophe SIMONIN.

Mme Caroline LEGROS est élue secrétaire de séance.

**Délibération n° 2024-24 : Commission Urbanisme**

**Vu la démission de Madame Christine PRAME en date du 23 janvier 2024,**  
**Vu le courrier de Monsieur Le Prefet du 09 février 2024,**  
**Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment les articles L. 2121-29, L. 2121-21 et L. 2121-22,**  
**Vu la délibération 2020-23 du 9 juillet 2020,**  
**Vu la délibération 2024-15 du 17 janvier 2024,**  
**Vu la candidature de Madame Caroline LEGROS,**

**Considérant la possibilité de former des commissions de travail chargées d'étudier les questions soumises au Conseil municipal, de formuler des avis mais qui ne disposent d'aucun pouvoir décisionnel.**

**Considérant l'utilité de former une commission pour le suivi de l'urbanisme de notre commune.**

**Considérant la possibilité de décider, de ne pas procéder au scrutin secret pour la nomination des membres.**

**Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité de :**

- **De ne pas procéder à une nomination au scrutin secret pour la nomination du membre remplaçant**
- **De nommer comme membre remplaçant de Madame Christine PRAME la conseillère suivante : Madame Caroline LEGROS**

Envoyé en préfecture le

09/02/2024 Reçu en préfecture le

09/02/2024 Publié le

D : 051-215103623-20240229-2024\_24-DE

Certificat exécutoire compte tenu  
De la transmission en Préfecture  
Le 29 février 2024  
Et de la publication, le 29 février 2024  
Le Maire  
René MAIZIERES

Fait à MOURMELON LE PETIT 29 FEVRIER 2024

Le Maire  
René MAIZIERES

